

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique info.san-salvador-amba@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

4 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 01/07/2026

Date de fin de stage souhaitée : 31/12/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

1er septembre - 31 décembre 2026

Qualités personnelles requises :

Adaptabilité; qualité d'analyse, de synthèse et de rédaction; capacités rédactionnelles et relationnelles. Intérêt pour le domaine des relations internationales. Discrétion; curiosité intellectuelle; sens du travail en équipe; capacité de travailler en autonomie.

Langues nécessaires : espagnol

C1

anglais

B2

Remarques éventuelles sur les langues :

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Le stagiaire sera intégré à l'équipe de l'ambassade (5 personnes) et directement placé sous la responsabilité de l'ambassadrice.

Le stagiaire sera chargé du suivi de différents dossiers sur les questions politiques, économiques ou sociales : recherche de documentation pertinente, participation à des réunions, rédaction d'analyses et de synthèses. Il sera également appelé à contribuer aux activités du poste en matière de coopération (organisation d'événements liés à la diplomatie d'influence du poste) et de communication (mise en ligne sur les RS, tournages vidéos, etc.)

Il sera amené à participer, aux côtés du chef de poste ou de son adjointe, à des manifestations publiques, réunions d'information avec des ONG ou des organisations internationales du système des Nations-Unies, coordination entre États membres de l'UE sur des questions d'intérêt commun, etc. qui pourront donner lieu à la rédaction de comptes-rendus formels.

Selon l'actualité bilatérale (politique, de coopération...), le stagiaire sera associé à la préparation et l'accompagnement de visites de délégations officielles ou de travail. Il participera à la rédaction de discours/interventions sur des sujets variés ainsi qu'à la publication des informations de l'ambassade sur le site internet et les différents comptes sur les réseaux sociaux (FB, Twitter, Instagram, LinkedIn).

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

Le coût de la vie est assez élevé à San Salvador. Il faut compter 150 USD par semaine pour la nourriture.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Coût très variable en fonction des quartiers. Il faut compter entre 400 USD et 600 USD dans les localités proches de l'Ambassade. Les colocations sont possibles.

Vaccins, points particuliers de santé :

Se référer à la fiche Conseil aux voyageurs. Les vaccins recommandés sont DTP, ROR, Typhoïde, Hépatites A et B

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Peu de transports collectifs, déplacement domicile - travail possible en uber (+/-4 USD par trajet)

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

La démarche sera effectuée sur place par l'ambassade.

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche